

➤ CHARTE DE BONNE CONDUITE

La clairvoyance pure doit être utilisée en respectant un code de déontologie et une éthique spécifique. Dans cette optique, je m'engage à respecter mes droits et mes devoirs envers mes consultants et le public.

Vous trouverez ci-dessous cinq règles complémentaires, en plus des règles de confidentialité de la consultation de clairvoyance pure, auxquelles je m'engage à adhérer :

- **Règle n°1** : La vie des consultants est leur propre chemin. Même animé par la bienveillance, je ne dois pas intervenir dans leur vie sans leur consentement.

« Je m'engage à ne jamais révéler mes ressentis à une personne sans qu'elle ne me le demande, car je n'assume pas le contrôle. Je ne cède pas non plus aux demandes ludiques, car leurs conséquences dépassent toute éthique. »

- **Règle n°2** : Une intention neutre et bienveillante est essentielle. Avant d'accepter de répondre à une question posée, je questionne ma conscience pour m'assurer que je n'ai aucun intérêt personnel à conseiller un chemin plutôt qu'un autre. La voyance est au service de celui qui la sollicite, jamais de mes intérêts ou de mes espoirs envers cette personne.

« Je m'engage à ne pas utiliser les informations obtenues grâce à mon sixième sens pour manipuler autrui selon mes désirs ou pour gagner son estime. »

- **Règle n°3** : Parce que mes perceptions et mes paroles ont de l'importance, je ne dois pas répondre à n'importe qui, n'importe quand et sans discernement. J'établirai un cadre pour répondre aux questions qui me sont posées.

« Je m'engage à ne pas devenir un distributeur automatique de voyance et à solliciter mes capacités extrasensorielles dans un cadre clairement défini, et seulement lorsque je me sens prêt à répondre à une question. »

- **Règle n°4** : Le sixième sens peut être instable et ses messages sujets à des interprétations erronées. Je dois m'assurer d'avoir une perception claire de la situation avant de me prononcer.

« Je m'engage à accueillir mes capacités extrasensorielles avec humilité et prudence, en étant conscient qu'une réponse donnée peut avoir des conséquences importantes. »

- **Règle n°5** : Mon sixième sens ne vise pas à me rendre tout-puissant. Dépasser les limites habituelles de l'espace et du temps doit me conduire vers plus de liberté, mais aussi de responsabilité.

« Je m'engage à accepter mes erreurs et mes limites, car je ne peux prétendre tout voir ni tout savoir. Je suis conscient que le développement de mes capacités psychiques est une recherche constante, qui ne se poursuivra sans danger qu'en cultivant un équilibre et un discernement indispensables. »